LA FRANÇAISE
ASSET MANAGEMENT

128, boulevard Raspail
75006 Paris
Tél. : + 33(0)1 73 00 73 00
Fax : + 33(0)1 73 00 73 01

LETTRE AUX PORTEURS

Paris, le 15/11/2018

Objet : **Transformation du FCP La Française Profil Performance en fonds nourricier du FCP La Française Actions France PME.**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de part(s) du fonds commun de placement La Française Profil Performance et nous vous remercions vivement de la confiance que vous nous témoignez.

1. L'opération

Nous vous informons que la société de gestion La Française Asset Management a décidé de transformer votre fonds La Française Profil Performance en fonds nourricier du fonds La Française Actions France PME.

Cette opération intervient dans un contexte de rationalisation de la gamme de fonds La Française Asset Management, afin de recentrer des gestions sur des thématiques pour lesquelles nous avons de fortes convictions. La Française Actions France PME met en œuvre une gestion permettant d'investir dans des sociétés jugées leaders sur leur marché respectif et éligibles au PEA et PEA-PME[1]. L'environnement économique actuel est selon nous bénéfique pour les ETI-PME. En effet, de nombreuses mesures ont été mises en place par les pouvoirs publics afin de les soutenir dans leur financement : la mise en place d'une banque publique d'investissement (BPI), des subventions ou le crédit impôt recherche en sont des exemples.

Cette transformation de votre fonds en fonds nourricier implique un changement de l'objectif de gestion, de la stratégie d'investissement, de l'indicateur de référence et du profil de rendement/risque de votre fonds.

Cette mutation a reçu l'agrément de l'AMF en date du 13/11/2018 et sera effective le 09/01/2019.

Si vous en acceptez les termes, cette opération n'implique aucune démarche spécifique de votre part. Si toutefois les modifications ne sont pas conformes à vos souhaits, vous pouvez obtenir le rachat de vos titres sans frais jusqu'au 9 janvier 2019. Par ailleurs, nous vous informons qu'à compter de cette date, le fonds La Française Profil Performance n'appliquera plus de commission de rachat.

2. Les modifications entraînées par l'opération

2.1 Profil de risque

[1] Ce plan d'épargne en actions est destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises intermédiaires. Le fonctionnement et les avantages fiscaux sont les mêmes que ceux du PEA classique.

- Modification du profil rendement / risque : oui
- Augmentation du profil rendement / risque : oui

A l'issue de la transformation de votre fonds en un fonds nourricier du fonds La Française Actions France PME :

- L'objectif de gestion sera désormais de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Enternext PEA PME 150 en investissant dans des entreprises françaises de petite et moyenne taille (PME) et des Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI), à fort potentiel de croissance et sur la durée de placement recommandée supérieure à 8 ans.
- L'investissement de votre fonds sera réalisé à hauteur de 100% maximum de son actif dans le fonds maître La Française Actions France PME (part F) et à titre accessoire en liquidités.
- Le fonds sera classifié « actions françaises ».
- Le fonds changera d'indicateur de référence. Le nouvel indicateur de référence sera Enternext PEA PME 150 (ENPME).
- La stratégie d'investissement de l'OPCVM maitre diffère de la stratégie d'investissement actuelle de votre FCP :

    - La Française Actions France PME investit en titres vifs tandis que La Française Profil Performance est un fonds de fonds mettant en œuvre une gestion discrétionnaire de type profilée.

    - L'opération résulte en une augmentation du risque actions. En effet, la stratégie d'investissement de La Française Actions France PME consiste à investir au minimum à 75% en actions et titres éligibles au PEA et au PEA PME, alors que la stratégie d'investissement de La Française Profil Performance consiste à mettre en œuvre une gestion discrétionnaire de type profilée en investissant dans des parts ou actions d'OPCVM eux-mêmes investis dans différentes classes d'actifs (produits de taux et actions). L'exposition aux marchés actions de La Française Profil Performance est comprise entre 55% et 90% de l'actif net avec une position neutre de 75% (et jusqu'à 20% maximum sur les marchés actions et de taux hors Union Européenne et OCDE) tandis que La Française Actions France PME est exposé en permanence entre 60% et 100% sur le marché des actions uniquement françaises.

    - Tandis que La Française Actions France PME est exposé à 75% minimum aux actions de petites et moyennes capitalisations et de taille intermédiaires, La Française Profil Performance est exposé à 30% maximum aux actions de petites capitalisations.

    - L'opération entraine une baisse du risque de taux. Le risque taux est de 10% maximum pour La Française Actions France PME tandis que La Française Profil Performance a une exposition aux marchés taux de 45% maximum.

    - Contrairement à La Française Profil Performance, La Française Actions France PME n'est pas autorisé à investir et/ou être exposé aux indices et/ou contrats de matières premières et aux fonds de fonds alternatifs.

    - L'exposition globale du portefeuille incluant les produits dérivés est de 100% de l'actif net pour La Française Actions France PME et de 185% maximum de l'actif net pour La Française Profil Performance.

- La durée de placement recommandé sera modifiée : 8 ans au lieu de 3 ans.
- Le SRRI du fonds La Française Profil Performance augmentera de 5 à 6. Le SRRI ou "indicateur synthétique de risque et de performance" est un indicateur basé sur un calcul de volatilité qui permet de mesurer le risque auquel le fonds est exposé. Ce ratio est un nombre entier compris entre 1, pour les fonds les moins risqués, et 7, pour les plus volatils. La transformation de votre FCP en fonds nourricier entraine une augmentation du niveau de risque et donc une augmentation du potentiel de rendement.

2.2 Augmentation des frais : non

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif de l'ensemble des frais.

	Avant la mutation	**Après la mutation**
Dénomination de votre FCP	La Française Profil Performance	La Française Profil Performance
Codes ISIN	Part I : FR0010920975 Part R : FR0007018346	Part I : FR0010920975 Part R : FR0007018346
Commission de souscription (non acquise au fonds)	3% TTC Taux maximum	3% TTC Taux maximum
Commission de rachat (non acquise au fonds)	3% TTC Taux maximum	Néant
Frais de gestion financière	Part R : 1.930 % TTC taux maximum Part I : 1,080 % TTC taux maximum	Part R : 1.930 % TTC taux maximum Part I : 1,080 % TTC taux maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Parts I & R : 0.070 % TTC taux maximum	Parts I & R : 0.070 % TTC taux maximum
Frais indirect maximum (commission et frais de gestion)	Le FCP investira dans des OPC dont les frais de gestion ne dépasseront pas 3% TTC par an de l'actif net et dont les commissions d'entrée et de sortie n'excèdent pas 2%. Toute rétrocession éventuelle de frais de gestion des OPC acquis sur les fonds cibles sera acquise au FCP.	Part F du fonds maître: Frais de gestion financière : 0.050% TTC taux maximum Frais administratifs externes à la société de gestion: 0% TTC taux maximum
Frais courants prélevés au cours du dernier exercice (31/12/2017)	Part I : 2.17% Par R : 3.03%	N/A
Frais courants estimés (exercice en cours)	N/A	Part I : 1.85% Par R : 2.70%
Commission de surperformance	néant	néant
Commissions de mouvement	Actions : 0.40% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles < 5 ans: 0.06% Obligations convertibles > 5 ans: 0.24% Autres Obligations: 0.024% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.012% (avec minimum de 100€) Swaps: 300€ Change à terme: 150€ Change comptant: 50€ OPC: 15€ Futures: 6€ Options: 2.5€	néant
Commissions de	N/A	Actions : 0.40% (avec minimum

mouvement du fonds maître		de 120€) Obligations convertibles < 5 ans: 0.06% Obligations convertibles > 5 ans: 0.24% Autres Obligations: 0.024% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.012% (avec minimum de 100€) Swaps: 300€ Change à terme: 150€ Change comptant: 50€ OPC: 15€ Futures: 6€ Options: 2.5€

Par ailleurs, une précision sera ajoutée au prospectus concernant les frais administratifs externes à la société de gestion à compter du 09/01/2019 :

« *Le FIA sera susceptible de ne pas informer les porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs actions ou parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par exercice comptable ; l'information des porteurs de parts pouvant alors être réalisée par tout moyen.*»

Vous trouverez en annexe : un tableau détaillé de la situation avant et après les changements opérés.
Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document clé pour l'investisseur (DICI).

En raison de la modification du profil de risque, les options suivantes vous sont offertes :

- La modification vous convient : aucune action de votre part n'est nécessaire.

- La modification ne vous convient pas : vous avez la possibilité de sortir sans frais jusqu'au 9 janvier 2019. A compter de cette date, le fonds n'appliquera plus de commission de rachat.

- Vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous conseillons de prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur.

Le DICI et le prospectus de votre fonds La Française Profil Performance ainsi que le DICI et le prospectus du fonds maître La Française Actions France PME sont disponibles sur le site : www.la-francaise.com ou auprès de : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing -128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail : contact-valeursmobilieres@la-francaise.com

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Jean-Luc HIVERT
Directeur Général
La Française Asset Management

Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques avant et après la mutation

	La Française Profil Performance **Avant la mutation**	**La Française Profil Performance** **Après la mutation**
Codes ISIN	Part I : FR0010920975 Part R : FR0007018346	Part I : FR0010920975 Part R : FR0007018346
Fonds maître	N/A	La Française Actions France PME (part F)
Classification AMF	N/A	Actions françaises
Date de clôture de l'exercice comptable	dernier jour de Bourse du mois de décembre	dernier jour de Bourse du mois de décembre jusqu'en décembre 2018, puis dernier jour de Bourse du mois de septembre
Indice de référence	75% STOXX EUROPE 600 dividendes réinvestis + 25% EURO MTS GLOBAL	Enternext PEA PME 150 (ENPME)
Objectif de gestion	Le FCP a pour objectif, sur la période de placement recommandée, de surperformer l'indice composite : 75% STOXX EUROPE 600 dividendes réinvestis + 25% EURO MTS GLOBAL au moyen d'une gestion discrétionnaire combinant une diversification des investissements entre les marchés actions et taux dans diverses zones géographiques, dans le respect des fourchettes d'exposition prédéterminées.	Le fonds de classification "actions françaises", a pour objectif, au travers de l'investissement dans le fonds maître La Française Actions France PME, investissant dans des entreprises françaises de petite et moyenne taille (PME) et des Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI), de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Enternext PEA PME 150 et à fort potentiel de croissance et sur la durée de placement recommandée supérieure à 8 ans. La performance du fonds La Française Profil Performance sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.
Stratégie d'investissement	**Stratégie utilisée** La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire de type profilée. Dans un objectif de valorisation du portefeuille, le gérant investit en parts ou actions d'OPCVM français ou européens, dans la limite de 30% de l'actif dans des FIA et fonds d'investissement répondant aux 4 critères de l'articler R214-13 du code monétaire et financier, eux-mêmes investis dans différentes classes d'actifs : produits de taux et actions. L'exposition aux marchés actions est comprise entre 55%	L'investissement de La Française Profil Performance est réalisé à hauteur de 100% maximum de son actif dans le fonds maître "La Française Actions France PME" (part F) et à titre accessoire en liquidités. ***Stratégie d'investissement du fond maître La Française Actions France PME*** ***1. Stratégie utilisée*** *L'actif du Fonds sera en permanence investi au minimum à 75% en actions et titres éligibles au PEA et au PEA PME. La*

	et 90% avec une position neutre de 75%. Les critères de sélection des actifs seront les suivants : a) actions : - essentiellement grandes capitalisations, possibilité d'investir en petites capitalisations dans la limite maximum de 30% de l'actif - parts de FCPR, de FCPI ou d'actions non cotées ou de titres composant l'indice CAC Mid&Small 90, dans la limite de 5% minimum et de 10% maximum - pas de secteur d'activité dominant - pas de zone géographique prépondérante Les actifs recueillis sont affectés conformément aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux fonds dits « DSK » (article 21 de la loi de finances pour 1998). b) produits de taux : - obligations à taux fixe ou variable, françaises ou étrangères - bons du Trésor - titres de créances négociables - certificats de dépôt - billets de trésorerie Fourchette de sensibilité du portefeuille : de 0 à 8. c) OPCVM/FIA : Le choix des OPCVM/FIA sous-jacents investis fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion. Selon les opportunités de marché, et afin de dynamiser sa performance, le fonds peut investir et/ou être exposé simultanément ou non en titres hors zones Union Européenne et OCDE, aux indices et/ou contrats de matières premières et aux fonds de fonds alternatifs. ***Actifs (hors dérivés intégrés)*** Le fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM/FIA (de classification actions,	*gestion est fondée sur une analyse qualitative des titres de l'univers d'investissement (France).* *Le Fonds est exposé en permanence à hauteur de 75 % minimum de son actif en valeurs françaises, de petite et moyenne tailles et de tailles intermédiaires éligibles au PEA et au PEA PME. Dans l'univers des PME et ETI, le fonds investira dans des sociétés, qui lors de l'investissement, ont des effectifs de moins de 5000 salariés et qui présentent un chiffre d'affaire annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros.* *Parmi ce quota de 75%, au moins deux tiers des titres ainsi acquis par le fonds correspondent à des titres de capital tels que définis à l'article L.221-32-2, 1, a) et b) du Code Monétaire et Financier.* *L'exposition au marché actions de grandes capitalisations est limitée à 25% maximum de l'actif net.* *Le FCP pourra également investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen et/ou de FIA ou fonds d'investissement respectant les 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.* *Pour l'ajustement des liquidités, le FCP se réserve la possibilité d'investir, à hauteur de 10% maximum, en titres de créance et instruments du marché monétaire de droit français dont la notation sera égale ou supérieure à BBB (notation Standard & Poors ou notation équivalente d'une autre agence de notation) ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement aux notations des agences mais effectuer sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit des titres.* ***2. Actifs (hors dérivés intégrés)*** *a. Actions : oui* *Le fonds est composé en permanence à hauteur de 75%*

	monétaires, obligataires et diversifié). Cependant, le FCP se réserve la possibilité d'investir dans des titres vifs (taux ou actions), à hauteur de 10% maximum. Les caractéristiques des titres vifs sont identiques à celles des OPCVM/FIA sélectionnés.	*minimum de son actif de titres éligibles au PEA et au PEA PME. Le fonds a vocation à être exposé entre 60% minimum et jusqu' à 100% de l'actif en actions françaises.* *b. Titres de créance et instruments du marché monétaire (à titre accessoire) :* *Titres de créances négociables : oui* *Obligations : oui* *Bons du Trésor : oui* *Billets de trésorerie : oui* *Certificats de dépôt : oui* *c. OPCVM : dans la limite maximum de 10% de l'actif en part ou actions d'OPCVM de droit français ou étrangers et/ou de FIA ou fonds d'investissement respectant les 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier (OPC actions, obligataires, monétaires, fonds mettant en œuvre une stratégie diversifiée sur ces classes d'actifs).*
Utilisation des instruments financiers	*Les instruments dérivés sont utilisés pour ajuster l'exposition aux marchés actions et taux, en vue de réaliser l'objectif de gestion.* *Le fonds utilise de préférence les marchés à terme organisés européens et internationaux mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré lorsque ces contrats permettront une meilleure adaptation à l'objectif de gestion ou auront un coût de négociation inférieur.* *Le fonds se réserve la possibilité d'intervenir sur tous les marchés réglementés à terme d'instruments européens et internationaux.* *Le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou exposer le portefeuille sur les risques actions, taux, indices et devises:* *Tous les risques associés aux actifs pourront être couverts ou exposés par des instruments financiers à terme tels que futures, forwards, options, swaps de devises, swaps sur indices, change à terme. Le fonds pourra principalement*	*Le FCP pourra utiliser des instruments financiers à terme de préférence sur les marchés à terme organisés français et européens, mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille, sans rechercher de surexposition, sur les risques actions et titres assimilés et/ou indices actions et, à titre accessoire, sur les risques de taux pour réaliser l'objectif de gestion.* ***Nature des marchés d'intervention** :* *- réglementés : oui* *- organisés : oui* *- de gré à gré : oui* ***Risques sur lesquels le gérant désire intervenir** :* *- actions : oui* *- taux : oui, à titre accessoire* *- indices : oui (actions)* ***Nature des interventions** :*

	intervenir sur les marchés à terme d'actions, de taux, d'indices, de matières premières et de devises. *La couverture des risques n'est pas systématique.* *Le fonds pourra utiliser tous les instruments à terme fermes ou conditionnels français et étrangers dès lors que leur sous-jacent a une relation financière directe, corrélée ou décorrélée avec un actif du portefeuille, aussi bien dans un but de couverture que d'exposition du portefeuille.* ***Titres intégrant les dérivés :*** *Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :* *- actions : oui* *- taux : oui* *- change : oui* *Nature des interventions : couverture,* *- couverture : oui, en vue d'une couverture totale du risque actions, taux et change* *- exposition : oui, exposition aux risques actions, taux, change, dans le but d'intervenir rapidement sur les marchés pour un ajustement du taux d'exposition.* *- arbitrage : oui* *Nature des instruments utilisés : EMTN, Warrants* L'exposition globale du portefeuille (taux et actions) incluant les produits dérivés est de 185% maximum de l'actif net, l'exposition via les dérivés n'excédant pas une fois l'actif de l'OPC.	*- couverture : oui* *- exposition : oui* ***Nature des instruments utilisés** :* *- futures : oui* *- options : oui* *Toutes les opérations converties en équivalent sous-jacent à terme sont effectuées dans la limite globale d'engagement hors bilan d'une fois l'actif du fonds.*
Méthode du risque global	La Française Profil Performance applique la méthode de calcul de l'engagement.	La Française Profil Performance et son fonds maître La Française Actions France PME appliquent la méthode de calcul de l'engagement.
Durée de placement recommandée	3 ans	8 ans
Modalités de souscription et de rachat :	Les demandes de souscription (en montant ou en cent millièmes de parts) et de rachat (en cent millièmes de parts) sont centralisées auprès de La Française AM Finance	Les demandes de souscription (en montant ou en cent millièmes de parts) et de rachat (en cent millièmes de parts) sont centralisées auprès de La Française AM Finance

	Services chaque jour de calcul de valeur liquidative à 11h00 (si la Bourse est ouverte à Paris, à l'exclusion des jours fériés légaux en France) et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative (c'est-à-dire à cours inconnu). Les règlements y afférant interviennent le deuxième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la centralisation.	Services chaque jour de calcul de valeur liquidative à 10h00 (si la Bourse est ouverte à Paris, à l'exclusion des jours fériés légaux en France) et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative (c'est-à-dire à cours inconnu). Les règlements y afférant interviennent le deuxième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la centralisation.
Profil de risque	Risque de perte en capital Risque lié à la gestion discrétionnaire Risque des marchés actions Risque lié à la surexposition Risque de taux Risque de change Risque de crédit Risque lié aux investissements sur les pays hors Union Européenne et OCDE Risque lié à l'investissement dans des fonds de fonds alternatifs Risque lié aux indices et/ou contrats sur matières premières Risque de contrepartie Risque de conflits d'intérêt potentiel	Risque de perte en capital Risque discrétionnaire Risque actions Risque de contrepartie Risque de liquidité lié aux investissement en titres de petites capitalisations Risque de taux Risque de crédit Risque de conflits d'intérêt potentiels